



2025

# Synthèse des plans d'action agroécologiques

en Hauts-de-France 2025

Réalisée dans le cadre du PRDAR Hauts-de-France (2022-2027)  
AE2 – T 2.2.1

[hautsdefrance.chambre  
-agriculture.fr](https://hautsdefrance.chambre-agriculture.fr)



Avec  
la contribution  
financière du compte  
d'affectation spéciale  
développement  
agricole et rural  
CASDAR

 **MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



  
**CHAMBRES  
D'AGRICULTURE**  
HAUTS-DE-FRANCE

# Synthèse des plans d'action agroécologiques des Hauts de France 2025

## LE CONTEXTE

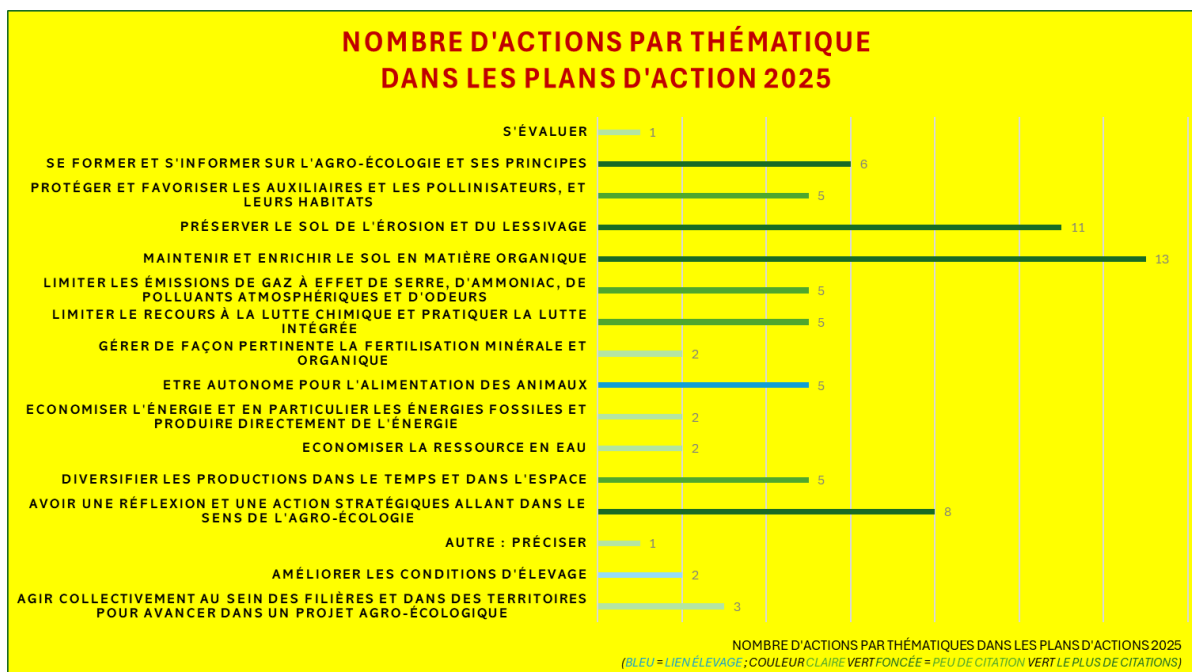
### ✓ **PRDAR Hauts de France 2022-2027**

Cette synthèse est réalisée dans le cadre du PRDAR Hauts-de-France (2022-2027), Action élémentaire 2, tâche 2.1.2.

- **Le Programme Régional de Développement Agricole et Rural 2022-2027** Hauts-de-France est une adaptation régionale du Programme National de Développement Agricole et Rural (PNDAR) qui a pour objectif de contribuer à la souveraineté alimentaire et à la résilience des exploitations agricoles.
- **L'action élémentaire 2** (AE2) traite du changement climatique. Ses objectifs sont :
  - Intégrer les problématiques du changement climatique dans le conseil pour accompagner la prise en compte du changement climatique dans la transition agroécologique des systèmes d'exploitation.
  - Intégrer les problématiques du changement climatique dans le conseil pour accompagner sa prise en compte dans la transition agroécologique des systèmes d'exploitation
- **Objectif opérationnel 2.1** : Accompagner l'adaptation des systèmes de productions agricoles aux changements et aléas climatiques
- **Tâche 2.1.2** : Partager les méthodes d'analyse du risque climatique réalisées par les Chambres dans un projet d'entreprise et identifier les leviers d'intégration de ces méthodes dans les pratiques de conseil par des groupes de conseillers spécialisés.

## Les objectifs

- ✓ Evaluer les leviers d'actions mis en œuvre
- ✓ Identifier les freins et les moyens d'y remédier
- ✓ Analyser de manière spécifique les éléments d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.
- ✓ Montrer l'intérêt plus particulier de l'analyse pour les éleveurs



Le graphique montre le nombre d'actions par thématique **agroécologiques mobilisées dans les plans d'action 2025**. Il peut y avoir plusieurs actions pour une même thématique pour un même agriculteur.

L'analyse suivante se base sur 12 plans de progrès réalisés, dans la Somme (8 plans), l'Aisne (2 plans) et le Nord-Pas-de-Calais (2 plans). Deux exploitations ont un atelier d'élevage.

On observe une **forte concentration sur les enjeux liés au sol**, tandis que certaines dimensions (eau, énergie, collectif) restent **peu mobilisées**.

Les plans d'action analysés mettent principalement l'accent sur **la préservation et la fertilité des sols**, considérées comme un levier central de la transition agroécologique. Les thématiques les plus mobilisées concernent le **maintien de la matière organique du sol et la protection contre l'érosion et le lessivage**. Ce sont également des thèmes prioritairement retenus dans la synthèse des plans d'action 2024-2025 des Hauts de France d'adaptations au changement climatiques. L'autonomie alimentaire des animaux est également en bonne place si on tient compte qu'elle ne concerne que deux exploitations. La **formation des acteurs** et les **réflexions sur les principes de l'agroécologie** sont également des thématiques largement abordées. L'importance de la formation montre aussi que les acteurs sont encore dans une phase d'appropriation des concepts et pratiques. Pratiques qui évoluent constamment, d'où l'importance pour les acteurs d'avoir des réflexions communes et collectives sur le sujet.

Au sein de ces thématiques agronomiques principales dans les différents plans de progrès, on retrouve des **leviers d'action sur le choix des couverts, les gestions des dates de semis** ou encore **la réduction du travail du sol**. Ce sont des actions de changement et d'adaptation très souvent mises en place assez facilement pour les exploitations, ce sont des leviers accessibles pour entamer une transition agroécologique.

Certaines thématiques sont mobilisées de manière plus modérée, comme **la diversification des productions, la réduction des émissions de gaz à effet de serre**. Elles témoignent d'une attention progressive portée aux enjeux climatiques et à la résilience des exploitations. Les actions en lien avec la **biodiversité**, comme favoriser les habitats pour les auxiliaires en mettant en place des infrastructures agroécologiques notamment, ou encore des actions de **réduction des intrants chimiques**, sont également mobilisées modérément, mais elles sont de plus en plus réfléchies et intégrées.

D'autres thématiques apparaissent plus rarement, notamment la **gestion de l'eau et de l'énergie**. Il en est de même de l'amélioration des conditions d'élevage qui d'une part ne concerne potentiellement que deux élevages et qui d'autre part est une thématique déjà bien prise en compte par les éleveurs. Cela indique que certains aspects environnementaux et sociaux sont encore **peu intégrés** dans les plans d'action.

Les plans d'action analysés privilégient une approche **technique**, centrée sur la **parcelle** et la **gestion des sols**, qui apparaissent comme le levier principal de la transition agroécologique. L'agroécologie y est majoritairement abordée sous un **angle agronomique**, avec une attention croissante pour certains **enjeux climatiques** et de **diversification**.

À l'inverse, les dimensions **sociales, collectives, territoriales** et plus largement **systémiques** restent secondaires. Les thématiques liées à **l'eau**, à **l'énergie**, à la **biodiversité** et à **l'action collective** sont peu développées, ce qui reflète une approche encore largement **individuelle** et centrée sur les pratiques culturelles.

Plus spécifiquement l'**élevage** ne concerne que deux exploitations dans les plans d'actions analysés. Les actions qui s'y rapportent concernent surtout **l'autonomie alimentaire** et dans une moindre mesure le bien-être animal. Les actions mise en œuvre d'une protection intégré des animaux non cités dans les 2 plans d'action concernés mériteraient d'être mieux connus des conseillers et des éleveurs, surtout dans notre contexte de changement climatiques favorables aux développements des maladies.

La transition agroécologique est principalement envisagée à travers les **systèmes de culture**, plus transversaux.

# SYNTHESE DES PLANS D'ACTION AGROECOLOGIQUES EN HAUTS-DE-FRANCE 2025

**Contact :**

**Blandine THOMMEREL**

Chambres d'agriculture des Hauts-de-France  
[b.thommerel@hautsdefrance.chambagri.fr](mailto:b.thommerel@hautsdefrance.chambagri.fr)

